



Ordonnance de télécom CRTC 2007-270

Ottawa, le 1^{er} août 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Sogetel inc.	132	le 24 juillet 2007	le 10 août 2007
TBayTel	133	le 20 juillet 2007	le 1 ^{er} août 2007
Société TELUS Communications	268	le 20 juillet 2007	le 7 août 2007
Société TELUS Communications	4285 (TCBC)	le 20 juillet 2007	le 20 août 2007
Société TELUS Communications	595 (TCI)	le 20 juillet 2007	le 20 août 2007
Télébec, Société en commandite	352	le 18 juillet 2007	le 1 ^{er} août 2007
Téléphone Milot inc.	34	le 24 juillet 2007	le 10 août 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>